

REUNION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.121-8 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune de VION se réunira, en séance ordinaire

*JEUDI 19 MAI 2022 à 20 h*

*dans la salle du conseil municipal*

Fait à Vion, le 13 mai 2022

Le Maire

Brigitte TETU-EDIN



**OBJET DE LA RÉUNION**

- Emprunt BP commune
- Validation des conditions générales d'utilisation du guichet numérique des autorisations d'urbanisme
- Subvention CCAS
- Devis cuisine logement 4 – Prieuré
- Demande d'aide pour la rénovation énergétique d'un logement – Communauté de Communes du Pays Sabolien
- 1 607 heures
- Télétravail
- Encaissement dons pour prêt terrain de loisirs
- Remboursement acompte salle polyvalente suite à désistement
- Proposition honoraires MAM
- Questions diverses